

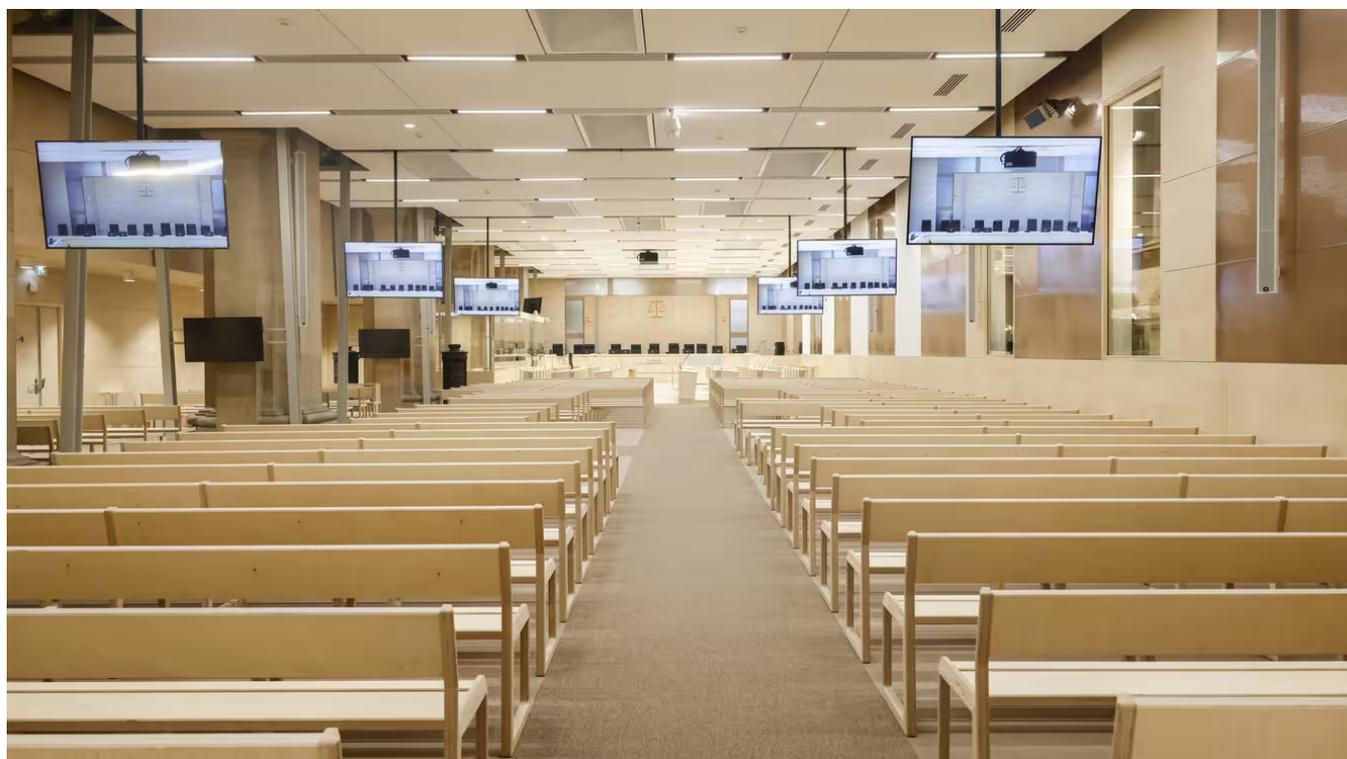
La salle "Grands procès", construite pour le procès à Paris des attentats du 13-Novembre, sera démantelée à partir du 3 mars prochain

Cette salle aux dimensions exceptionnelles (45 mètres de long pour 15 mètres de large) peut accueillir jusqu'à 600 personnes. Elle avait aussi accueilli d'autres grandes audiences, comme le procès de l'attentat de Nice ou celui en appel du Mediator.



Publié le 28/01/2025 18:27

🕒 Temps de lecture : 2min



La salle "Grands procès", au sein de l'ancien palais de justice de Paris, le 18 juin 2021. (OLIVIER CORSAN / MAXPPP)

La salle dite des "Grands procès", construite pour le procès des attentats du 13 novembre 2015, sera démantelée à partir du 3 mars prochain, selon les informations de France Inter [📄](#) mardi 28 janvier, confirmant une information de *Ouest France* [📄](#). Cette salle - située dans la salle des pas perdus de l'ancien palais de justice de Paris, sur l'île de la Cité - avait été construite pour accueillir l'audience hors norme des attentats du 13-Novembre, de septembre 2021 à juin 2022. Elle avait

☰ **franceinfo**

🔍 Recherche 📺 Direct TVTV 📻 Direct radioRadio 🔴 Live ⋮ Services 👤

🏠 Accueil ☰ Menu EnquêtesVrai ou faux IntempériesGuerre au Proche-OrientBudget de la France

🔴 à lire aussi

[INFO FRANCEINFO. Procès des viols de Mazan : trois condamnés renoncent finalement à faire appel](#)

Cette salle aux dimensions exceptionnelles (45 mètres de long pour 15 mètres de large) peut accueillir jusqu'à 600

personnes. Elle n'a jamais été prévue pour être pérenne. Elle sera donc démantelée à partir du 3 mars prochain pour une durée de six mois au total.

Concernant le mobilier, une grande partie a vocation à être récupérée. Pour les éléments les plus symboliques comme la balance de la justice, la barre des témoins, ou encore l'enseigne de la salle d'audience, ils seront exposés au futur Musée-mémorial du terrorisme (MMT) qui doit ouvrir ses portes en 2027. Le matériel audiovisuel (caméras, micros, écrans) sera démonté en premier en vue d'une réutilisation par la cour d'appel de Paris, située au sein du même palais de justice.

Du mobilier redistribué dans d'autres juridictions

Les bancs ou encore les tables d'avocats seront redistribués dans d'autres juridictions en France. Le ministère de la Justice a d'ailleurs déjà reçu beaucoup de demandes. Celui de Toulouse, dont le projet est abouti, devrait être l'un des premiers à recevoir une partie de ce mobilier. Enfin, le reste des matériaux sera revendu ou recyclé. Avec la disparition de cette salle se pose la question de l'existence d'une salle capable d'accueillir les audiences d'envergure. Le ministère de la Justice indique que des études préalables se poursuivent dans ce sens.

Pour rappel, le ministère de la Justice avait décidé de construire une salle d'audience provisoire au sein de la salle des pas perdus du palais de justice historique de Paris pour le procès des attentats du 13 novembre 2015, du fait du nombre exceptionnel de parties civiles (1 800). Les travaux avaient commencé en mars 2020 et avaient duré 13 mois.



Lancez la conversation

commenter

Partager :



La Quotidienne Société

Retrouvez tous les jours à 17h30 notre sélection de contenus "société"

Votre adresse e-mail

s'inscrire

Découvrez nos newsletters [🔗](#)

France Télévisions collecte votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "La Quotidienne Société". À tout moment, vous pouvez vous désinscrire via le lien en bas de ces newsletters. Pour en savoir plus, consultez notre [politique de confidentialité](#) [🔗](#).

Sur le même thème



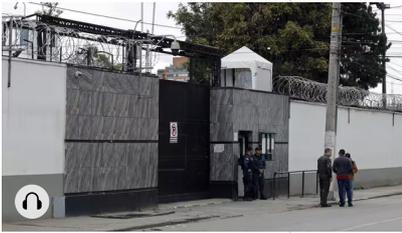
Magistrats menacés de mort : "On assiste à une dérive extrêmement inquiétante", souligne Marie-Suzanne Le Quéau, procureure générale de Paris



Éducation : Élisabeth Borne rappelle aux recteurs qu'il est "strictement interdit" d'interpeller un élève dans un établissement scolaire, dans le cadre de "procédures d'éloignement"



Narcotrafic : voitures de luxe, appartements à l'étranger... Les trafiquants frappés au portefeuille



En Colombie, isoler les narcotrafiquants en prisons ne permet pas de les empêcher de gérer le trafic de drogue



Proposition de loi pour lutter contre le narcotrafic : un "dossier-coffre" pour garder l'enquête secrète, une mesure "nécessaire", selon le syndicat Unité

Les mots-clés associés à cet article

Justice

Société

13-Novembre

Justice – Procès

Attentat de Nice

Terrorisme

Faits-divers

Grands formats

tous les grands formats



interview



"La culture de consentement commence dès la maternelle" : l'éducation affective, relationnelle et sexuelle défendue par une spécialiste

Camille Laurent
6min

reportage



"Tu ne touches pas à mes cheveux" : dans une maternelle du Val-d'Oise, des marionnettistes sensibilisent les enfants à l'égalité des sexes et au consentement

franceinfo
5min

témoignages



"C'était tabou, certains allaient dans des cimetières pour se shooter !" : les ravages de l'héroïne chez les enfants d'immigrés dans les années 80

franceinfo
8min



Quitter X, et après ? Pour certains utilisateurs, "sur Bluesky, il y a moins le bu et ce n'est peut-être pas plus mal"

franceinfo
5min

Vu d'Europe

PARTAGÉ PAR L' EUROVISION ⓘ

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus partagés par des médias audiovisuels publics européens, membres de l'Eurovision et partenaires de 'A European Perspective'. Ces contenus sont traduits et publiés en français.



EUROPE : pourquoi ce silence assumé de l'Europe face aux menaces de Trump sur le Groenland ?

28 janvier 2025 à 11:58 UTC+01:00

Belgique



SUISSE : comment le pays est pris dans la machine de propagande de la Russie

27 janvier 2025 à 15:27 UTC+01:00

Suisse



GRÈCE : "Le prix couvre à peine le coût de production", déplorent les producteurs d'huile d'olive

29 janvier 2025 à 10:34 UTC+01:00

Grèce



Contenus sponsorisés

Lancez la conversation

se connecter

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour commenter.

créer votre compte

Découvrez l'application France Info

Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.

- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

télécharger l'application 

[↑ Accueil](#) / [Société](#) / [Justice](#)

📺 toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters.
Pour exercer vos droits, contactez-nous.

Notre politique de confidentialité 



 le live

 direct tv

 direct radio

Retrouvez aussi

La météo

Les jeux

Politique de confidentialité 

CGU et mentions légales

Gérer mes traceurs

Plan du site

Qui sommes-nous ?

Nous contacter

Charte déontologique

Charte du Live

Assistant vocal

Devenir annonceur 

Recrutement 